

S.I.S.A.R.C

Syndicat mixte
de l'Isère et de l'Arc
en Combe de Savoie

La lettre - n° 1
Octobre 2017

Le mot du Président

2007 – 2017...

Voilà maintenant dix ans que le SISARC s'implique dans la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations en Combe de Savoie.

Les premières années, dans le contexte polémique de la mise en place du PPRI¹, le SISARC, par un travail acharné de son équipe technique et de ses élus, a dû gagner crédibilité et légitimité auprès des partenaires institutionnels.

Aujourd'hui, notre diagnostic de l'état du lit de l'Isère et des digues sardes est partagé par tous. C'est sur cette base qu'est élaborée une stratégie d'actions cohérente de restauration des milieux aquatiques, de protection contre les inondations et de préservation des activités de la vallée : agriculture, artisanat, commerce, industrie.

C'est avec le second PAPI² de la Combe de Savoie, signé en 2014 et dont les principaux financeurs sont l'Etat, l'Agence de l'Eau et EDF, que notre plan d'actions est pleinement entré dans sa phase opérationnelle.

¹PPRI : plan de prévention des risques d'inondation.

Le périmètre
du SISARC

- 2014/2015 : choix des maîtres d'œuvre, obtention des autorisations administratives des premiers travaux ;
- 2015/2016 : réalisation de deux grands chantiers de confortement de digues ;

- 2016/2017 : réalisation de la première phase de l'ambitieux projet de restauration du lit de l'Isère.

L'action du SISARC, déjà perceptible par les chantiers d'entretien de la végétation des digues menés depuis 10 ans, est alors devenue évidente et a suscité des interrogations de la part des usagers et riverains de l'Isère.

Les élus du syndicat et son équipe technique ont été là pour apporter les meilleures réponses à ces questionnements,

lors des réunions publiques ou du conseil syndical, via la presse locale et le site internet du SISARC.

Pour 2018, notre principal objectif est de maintenir cette dynamique pour mener à bien le PAPI.

La seconde phase des travaux de restauration du lit de l'Isère est d'ores et déjà engagée et plusieurs chantiers de confortement de digues vont démarrer.

Mais 2018 sera également une année charnière avec la mise en place de la compétence GEMAPI³ qui va entraîner des évolutions majeures de notre syndicat. Je vous prie de croire en l'investissement des équipes techniques et à ma détermination à conduire ces actions.

Philippe Vallet
Président
du SISARC

Carte d'identité
du SISARC

Adhérents : 29 communes & le Département de la Savoie.

Périmètre d'action : Combe de Savoie.

Cours d'eau principaux : Isère et Arc.

Thématiques : inondations et milieux aquatiques.

²PAPI : programme d'actions de prévention des inondations.

³GEMAPI : gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.

LA RESTAURATION DU LIT DE L'ISERE EN COMBE DE SAVOIE

De quoi s'agit-il ?

La restauration du lit de l'Isère consiste à enlever les îlots végétalisés, dénommés atterrissements, qui sont présents dans la rivière.

Le développement de ces atterrissements est dû essentiellement aux aménagements hydroélectriques qui privent la rivière des hautes-eaux de fontes estivales.

Les atterrissements, une transformation de l'Isère.

En effet, aujourd'hui, il est très rare que l'Isère dispose d'un débit suffisant pour submerger et remettre en mouvement les sédiments (galets et limons).

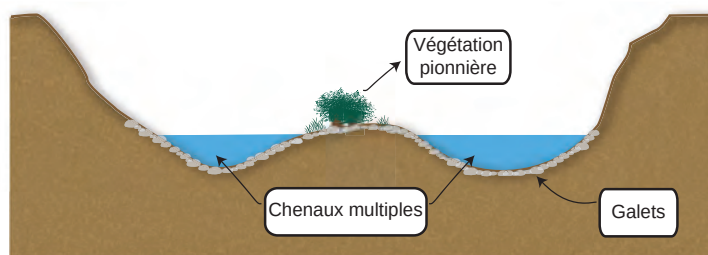
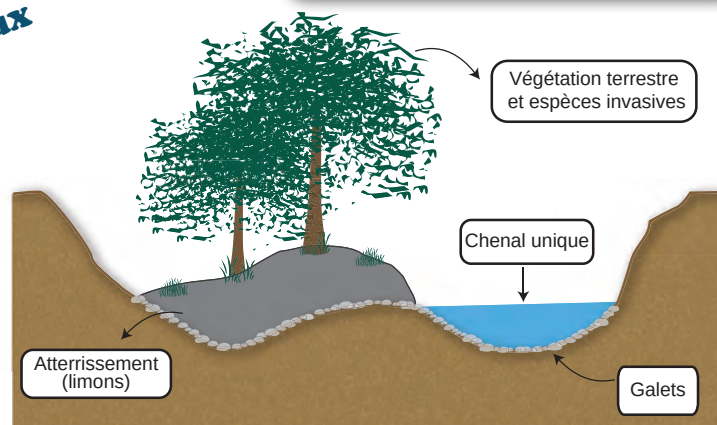
La végétation a donc largement le temps de se développer sur les dépôts de limon et elle parvient à les protéger de toute érosion même lors des fortes crues.

Cette évolution du lit s'accompagne d'une banalisation des habitats aquatiques, d'une perte de biodiversité et aggrave les risques d'inondations.

Le développement des atterrissements est préjudiciable tant pour la qualité des milieux et l'environnement que pour la sécurité publique.

Les travaux de restauration consistent à araser les atterrissements et exporter les limons hors du lit de l'Isère pour retrouver des bancs de galets qui sont des milieux favorables au développement d'une végétation pionnière typiques des rivières alpines à lit mobile.

Ces îlots végétalisés réduisent la capacité du lit endigué, augmentent les risques d'embâcles et affaiblissent les digues.



En résumé

Calendrier de réalisation :
2017 - 2019

Coût total : 6 M€ TTC

Financeurs : Etat, EDF, Agence de l'eau.

Réalisation de la première phase :

- de janvier à fin mars 2017,
- dans le secteur de Montmélian et en amont de la confluence Isère-Arc.



Des travaux en 3 étapes

➤ Etape 1 : déboisement des atterrissements



Les travaux commencent par le déboisement et le débroussaillage des atterrissements.

**A espèce spécifique,
protocole spécifique...**

Les plantes protégées et les terriers de castors sont repérés et balisés pour éviter leur destruction.

Le bois coupé est ensuite valorisé.

➤➤ Etape 2 : terrassement et export des limons constituant les atterrissements



Des pelles mécaniques déblaient et chargent les limons dans des camions ou des tracteurs.

Au plus fort du chantier ce sont ainsi 6 pelles mécaniques qui ont été mobilisées et plus d'une trentaine d'engins de transport.

Les limons ont été transportés et mis en dépôt :

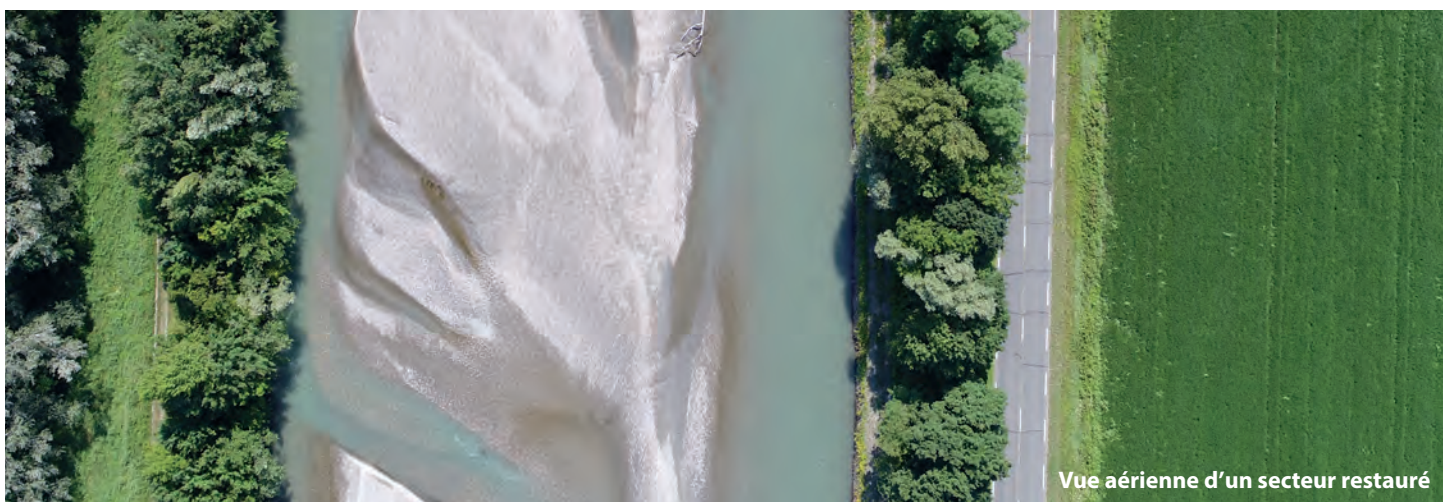
- **140 000 m³** dans le plan d'eau de Pré la Chambre,
- **30 000 m³** dans les gravières appartenant à la société VICAT, à Laissaud et à la Chavanne.

➤➤➤ Etape 3 : réouverture de bras secondaires et remodelage des bancs de galets



Objectifs :

- assurer une submersion régulière des bancs de galets restaurés pour ralentir la reprise de la végétation ;
- supprimer les formes susceptibles de créer des dépôts de limons massifs en générant des « zones d'eau morte » ;
- garantir un état après travaux satisfaisant notamment au regard des enjeux piscicoles.



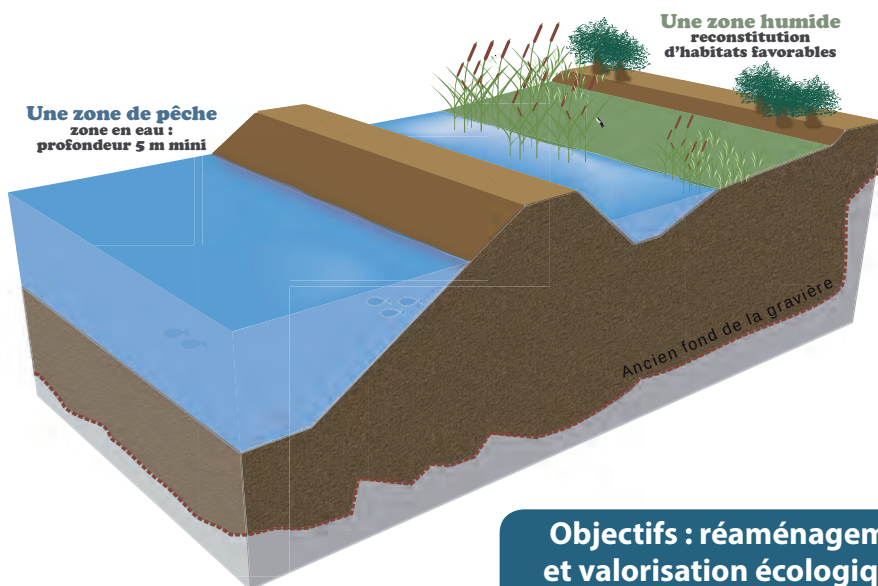
Vue aérienne d'un secteur restauré

LA GRAVIERE DE PRE LA CHAMBRE

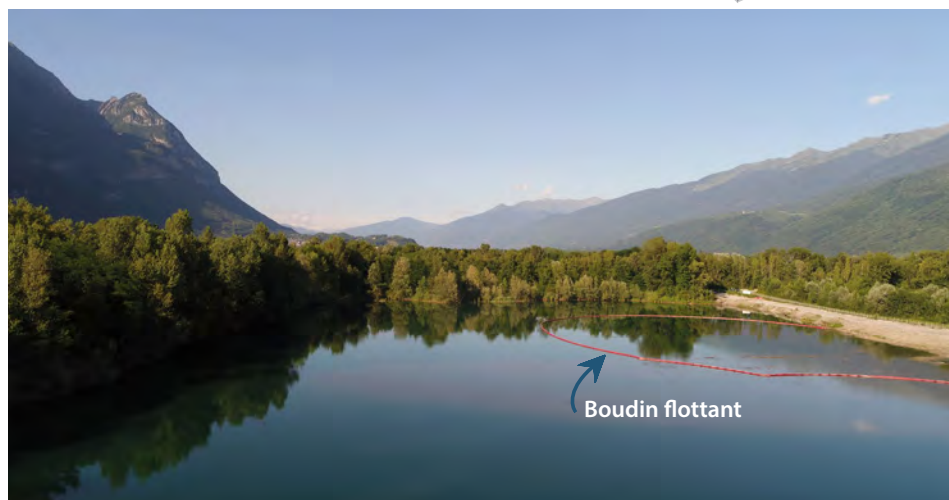
Les limons mis en dépôt permettent de réaménager et de valoriser le plan d'eau de Pré la Chambre, propriété de la commune de Chamousset.

Une valorisation en zone humide et en zone de pêche

Lors de la phase chantier, un boudin flottant ceinture la zone de dépôts de limon. Celui-ci permet de limiter la dissémination des espèces exotiques envahissantes sur les berges du plan d'eau.



**Objectifs : réaménagement
et valorisation écologique
de la gravière**



ET LA SUITE

Les travaux de restauration vont se poursuivre par une seconde phase de chantier qui a débuté en août 2017.

Ce sont 200 000 m³ de limons supplémentaires qui seront terrassés entre septembre 2017 et avril 2018.

Les secteurs concernés se situeront vers le pont de Coise-Saint-Jean-Pied-Gauthier et le pont de Grésy-sur-Isère.

